

## II

*L'Ambassadeur de Chine*  
*au Ministre des Finances du Canada*

OTTAWA, le 7 février 1946.

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai le plaisir d'accuser réception de votre lettre datée d'aujourd'hui, concernant l'Accord signé ce jour et portant ouverture d'un crédit de \$60,000,000 à mon Gouvernement en application de la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, et dans laquelle vous avez bien voulu consigner notre entente sur certains points relatifs à l'utilisation du crédit et aux achats que la Chine effectuera au Canada au moyen de dollars canadiens acquis en vendant de l'or ou des devises étrangères convertissables en or.

Au nom de mon Gouvernement, je désire vous confirmer l'entente susmentionnée. Je serai heureux de vous communiquer, chaque fois qu'il y aura lieu, les noms des représentants de mon Gouvernement qui s'entendront avec les Ministères du Commerce et des Finances sur le programme des achats prévus au présent Accord.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma plus haute considération.

*L'Ambassadeur de Chine,*

LIU SHIH SHUN.